



Également disponible
en version spécifique
"copros mixtes"

Formation éligible Loi ALUR

1 jour
présentiel

Rénovation globale : les fondamentaux pour manager un projet (J1)

**Affiner sa posture d'accompagnement des copropriétés
dans un projet collectif tel qu'une rénovation énergétique globale**

**Module à destination des syndics :
gestionnaires de copropriétés et autres collaborateurs**

Objectif général de la formation

S'outiller sur les dynamiques relationnelles, le management de projet et les aspects techniques et financiers, pour pouvoir impulser des projets de rénovation énergétique. Car la rénovation en copropriété est un enjeu technique, financier, juridique, mais également organisationnel et social. C'est avant tout une aventure humaine et collective. Cette formation vous permettra de devenir acteur de la rénovation énergétique tout en faisant évoluer votre métier de syndic !

Compétences visées

- Comprendre la posture d'accompagnant de groupe, pour faciliter la mise en dynamique et la prise de décision des copropriétaires : enjeux d'intelligence collective et d'appropriation du projet par les résidents
- S'appropriier le projet de rénovation énergétique dans sa globalité : étapes organisationnelles et sociales, outils
- Identifier et mobiliser les interlocuteurs-clés et les ressources pertinentes, en délimitant son rôle de syndic
- Pouvoir impulser un projet avec de la co-construction

Public

Syndics : gestionnaires de copropriétés et autres collaborateurs

De 8 à 12 participants par session (intra-entreprise ou inter-entreprises)

Prérequis : gérer des biens pour lesquels la question de la rénovation énergétique se pose.

Durée

Formation de **7h en présentiel** (1 jour)

Éligible au renouvellement de la carte professionnelle syndic (Loi ALUR)

Possibilité de poursuivre par un accompagnement à la mise en œuvre de ce qui a été vu en formation, en bénéficiant d'un coaching collectif ou individuel (en sus : nous consulter).

*Vous souhaitez approfondir le sujet ? Une 2^{ème} journée de formation vous est proposée pour faire suite à celle-ci : **"Rénovation globale : capitalisez sur votre expérience de management projet"**. Nous vous suggérons de la suivre dans les 1 à 3 mois après la 1^{ère}.
Toutes les informations sur notre site web*

Séquences pédagogiques

Séquence 1 : Contexte de la rénovation énergétique globale des copropriétés

- Comprendre sa place et son action quotidienne dans la stratégie de rénovation énergétique en lien avec les enjeux globaux actuels
- Argumenter en faveur de la rénovation énergétique.

Séquence 2 : Aspects techniques, financiers et acteurs d'un projet de rénovation énergétique

- Identifier les faits déclencheurs.
- Prioriser les copropriétés avec un outil : le Scancopro.
- Identifier les facteurs favorables et les freins à la rénovation énergétique.
- Identifier les acteurs principaux d'un projet de rénovation énergétique et les aides facilitant sa réalisation.

Séquence 3 : S'approprier le déroulement global d'un projet de rénovation énergétique

- Échanger sur ses expériences et co-construire les étapes d'un projet de rénovation énergétique : les Assemblées Générales, les acteurs, la durée estimative de chaque étape...

Séquence 4 : Comprendre la posture d'accompagnant de groupe, pour faciliter la mise en dynamique et la prise de décision des copropriétaires

- Expérimenter un outil de facilitation pour trouver des solutions par l'intelligence collective : le Codéveloppement.
- Prendre conscience des fonctionnements et comportements humains.
- Identifier les enjeux humains et adapter sa posture.

Séquence 5 : Devenir acteur de la rénovation énergétique tout en faisant évoluer le métier de syndic

- Élaborer sa feuille d'engagement pour passer à l'action et préparer son retour au bureau.

Méthodes mobilisées

Animations interactives

Cas pratique utilisé tout au long de la journée

Retours d'expérience

Apports théoriques

Kit sur différents aspects d'un projet de rénovation énergétique, remis aux participants

Profil du formateur (H/F)

Professionnel aguerri de la copropriété et de la rénovation énergétique (conseiller France Rénov', AMO, MOE...)

Modalités d'évaluation

Tests en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants
Travaux pratiques durant la formation
Attestation de formation individuelle fournie aux participants selon leur assiduité

Satisfaction client

Une évaluation de la formation sera faite systématiquement à la fin de chaque session.
En 2024 : 26 participants / moyenne taux de satisfaction 9,1/10 (dans le cadre de notre partenariat avec la Fédération Soliha pour le programme national "Rénovons Collectif").

Tarif et accès aux sessions

Inscription individuelle sur une session inter-entreprises : 350€ HT/personne, soit 420€ TTC
Session intra (c'est à dire interne à votre entreprise) : nous consulter

Renseignez-vous sur les possibilités de prise en charge par votre OPCO et le FNE.

Pour toute question d'accessibilité ou besoin spécifique pour suivre une formation, merci de contacter notre référente handicap, Mathilde Auzias (ci-dessous).

L'accessibilité pour tous du lieu de formation et les conditions sanitaires sont sous la responsabilité de l'organisateur choisissant la salle.

Pour les conditions d'accès formations ou ateliers virtuels ou présentiels, ainsi qu'aux services périphériques : merci de vous rendre sur notre page CONTACT

CONTACT / INSCRIPTION

Mathilde Auzias

06 42 89 90 74

m.auzias@coprodespossibles.fr

www.coprodespossibles.fr